



STAGE REGIONAL U14 FILLES

MEDITERRANEE/CORSE

(Joueuses nées en 2004)

02, 03 et 04 MAI 2018



Au CREPS d'AIX en PROVENCE

Chemin de la Guiramande – 13090 AIX EN PROVENCE

PROGRAMME

ENCADREMENT

- | | |
|-----------------------|---|
| • M. Laurent MOURET | DTR Ligue Méditerranée de Football, |
| • M. Pierre FONTANA | CTR Ligue Corse |
| • Me. Claire CHAMBON | CTD DAP District Grand Vaucluse |
| • M. Sofiane BOUSDIRA | CTD DAP District Cote d'Azur |
| • M. Nicolas THUNIN | Educateur CT Alpes - Responsable GB |
| • M. Maurice PINERI | Membre Ligue Méditerranée de Football |
| • Me. Elodie BELTRAME | Kinésithérapeute, Commission Régionale Médicale |

RASSEMBLEMENT

Le rendez-vous est fixé le **MERCREDI 02 MAI 2018 à 10h30 au CREPS d'Aix en Provence**

Les joueuses sont hébergées en pension complète, le stage est pris en charge financièrement par la Ligue de la Méditerranée de Football.

OBJECTIFS DU STAGE

- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge (assurer le suivi de la promotion d'une saison sur l'autre) dans le cadre du **Plan de Performance Fédéral** ;
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...) ;
- Détecter et sélectionner les meilleures joueuses qui représenteront la Ligue Méditerranée à l'**INTERLIGUES U14 Filles** qui aura lieu du **14 au 16 Juin 2018** à CASTELMAUROU (31)

PROGRAMME

Tests, séances de perfectionnement, matches.

NOTE

Il est déconseillé aux joueuses de faire un tournoi ou des essais en club le weekend précédent le stage ou la veille du stage.

SE MUNIR

- Equipement complet de footballeuse (*2 tenues seront prêtées aux joueuses*)
- Protège tibias (obligatoires à chaque séance)
- **K.Way ou blouson chaud, selon conditions météo**
- Crampons moulés et/ou vissés (entraînements sur pelouse et synthétique)
- Nécessaire de toilette (serviette de douches)
- 1 paire de baskets pour le sport + 1 paire de claquettes (pour circuler dans le bâtiment)
- **Autorisation parentale remplie et signée (ci-jointe)**

DISLOCATION

Le **VENDREDI 04 MAI 2018 à 12h00**

IMPORTANT

En cas d'indisponibilité prière de prévenir dans les plus brefs délais :

M. Laurent MOURET au 06 13 10 10 16

JOUEUSES CONVOQUÉES

NOM	PRENOM	CLUB
ROBERT	Louane	A.C. AJACCIO
TATAT	Manon	A.C. AJACCIO
BENTAHAR	Inas	A.C. AJACCIO
LAADISSI	HANAE	A.C. AVIGNON
MARAIS	Mélinda	A.S. PIETROSELLA
CORSO	Ornella	A.S. GRANS
NAEL	Méloé	CARQ/LA CRAU U.S.
RAHAL	Maellys	CARQ/LA CRAU U.S.
HOUAMRIA	Coralie	CARQ/LA CRAU U.S.
TAHIRI	SHERINE	CAVIGAL NICE S.
CUISSARD	JULIE	F.C. CHEVAL BLANC
ARRII	Cheryne	MARIGNANE-GIGNAC F.C.
SYLLA	Kysha	.FC. MARTIGUES
DURAND	Lyvia	F.C. MARTIGUES
SANTIAGO	Amandine	F.C. MARTIGUES
COLLO	Morgane	F.C. ROUSSET STE VICTOIRE
RAHHAT	SARAH	F.C.F. MONTEUX
FRANCOU	OLIVIA	GAP FOOT 05
KOCKAGOL	SHANA	GAP FOOT 05
HABSI	Jessmine	LA SEYNE F.C.
BOITANO	Emma	O.MARSEILLE
ZAMPONI	ELISA	O.G.C. NICE
CIAIS	ILLONA	O.G.C. NICE
BARNOIN	NINON	O.G.C. NICE

DUCARIN	LEA	O.G.C. NICE
SAIONI	MARIE	O.G.C. NICE
DUTRUCH	Lily Rose	OLLIOULES U.S.
BERTHELET	ALICIA	S.C. COURTHEZON
FARENG	FANY	S.C. COURTHEZON
SILVANO	JULIETTE	S.C. GADAGNE
CACCHIA	ALYSSA	SISTERON F.C.
AHAMADA	Maliza	S.O. CAILLOLS
PICHARD	CLEMENTINE	ST ANDRE LES ALPES
GINESTE	Clara	ST MAX UTSAL
BELGHAZI	Kelya	U.S. CHEMINOTS GRANDE BASTIDE

.B. Art. 14 du Règlement Administratif de la Ligue

« Aucune joueuse sélectionnée ne pourra refuser son concours, sans motif ou cas de force majeure, dûment établi.

En cas de refus non motivé ou non reconnu de la joueuse désignée, il sera fait application des dispositions de l'article 175 des Règlements Généraux »
